



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Santé et des Solidarités

Le 1^{er} septembre 2006

Epidémie d'Infections à *Clostridium Difficile* (ICD)

Clostridium Difficile est une bactérie responsable de diarrhées post-antibiotiques. Elle est également la première cause de diarrhées infectieuses nosocomiales chez l'adulte, et plus particulièrement chez les personnes âgées de plus de 65 ans.

Emergence d'une nouvelle souche *Clostridium Difficile* : le clone 027

Une nouvelle souche de *Clostridium Difficile*, appelée souche 027 a été responsable d'épidémies en 2003 aux Etats-Unis, au Canada puis s'est étendue en Europe à partir de 2004, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et en Belgique. Cette souche 027 se caractérise par sa forte virulence, son potentiel épidémique et la sévérité des infections qu'elle provoque.

Le dispositif de signalement des Infections nosocomiales en France a permis de mettre en évidence l'émergence de la souche 027 de *Clostridium Difficile* dans la région Nord-Pas de Calais au début de l'année 2006. L'Institut de Veille Sanitaire a émis une alerte en avril à l'apparition des premiers cas groupés au Centre Hospitalier de Valenciennes.

A ce jour, selon l'Institut de veille sanitaire, 16 établissements du Nord-Pas de Calais sont concernés par des cas d'infections digestives liées à *Clostridium Difficile*, dont 11 sont liées à la souche 027 (2 ne le sont pas, 3 sont en attente de caractérisation). 237 personnes ont été atteintes, souvent âgées (moyenne d'âge > 80 ans) et 14 décès ont été recensés comme étant partiellement liés à cette infection. Par ailleurs, sur le reste du territoire, 11 autres établissements ont signalé en 2006, un ou plusieurs cas d'infections à *Clostridium Difficile* : aucun n'est confirmé comme étant lié à la souche 027. Un dernier signalement concerne un cas sévère d'infection à *Clostridium Difficile*, chez un patient immunodéprimé, ayant présenté de nombreux épisodes infectieux préalables, et transféré dans un hôpital d'Ile-de-France où il est décédé ; la souche concernée est en cours d'expertise.

Mesures de contrôle mises en œuvre

Au niveau régional : **les établissements ont fait l'objet de mesures de contrôle et de prévention** par les équipes d'hygiène, avec l'aide du CCLIN Paris-Nord, des DDASS et de la DRASS du Nord-Pas de Calais : application des précautions de contact, bio-nettoyage renforcé, regroupement des patients et réduction des admissions, et enfin suivi renforcé des signalements.

Au niveau national : **un réseau de laboratoires experts est mis en place et des recommandations ont été élaborées. Un guide d'aide au diagnostic, à la surveillance et à la maîtrise des Infections à *Clostridium Difficile*** a été conçu par l'InVS et les CCLIN et mis à disposition des établissements de santé, dès l'apparition des premiers cas.

Enfin, des recommandations sur la maîtrise des Infections à *Clostridium Difficile* dans les établissements de santé ont été élaborées par le Comité technique des infections nosocomiales et des infections liées aux soins (CTINILS). A ce titre, **une circulaire d'information sur les mesures à prendre est adressée à tous les établissements de santé du territoire français.**

A la demande du Ministre de la Santé, le Directeur général de la Santé s'est rendu sur place le 28 août 2006 pour évaluer la situation. **A la suite de ce déplacement, le Ministre de la Santé et des Solidarités a décidé de renforcer encore la capacité de surveillance d'abord dans la région Nord-Pas de Calais, sur les régions limitrophes (Champagne, Haute Normandie, Picardie) et de l'Ile de France et sur l'ensemble du territoire.**

Par ailleurs, il a souhaité que soient développées des actions d'information vers les professionnels de santé (hôpitaux et libéraux en établissements médico-sociaux).

A sa demande, le Directeur général de la Santé participera la semaine prochaine à une réunion d'information avec les élus de la région Nord-Pas de Calais. De plus, une mission d'évaluation de la gestion de cet épisode sera diligentée par la Direction générale de la Santé, la Direction de l'Hospitalisation et l'Organisation des Soins et l'Institut de Veille Sanitaire.

Contacts presse :

Patrick BRASSEUR : 01 40 56 76 28 – **Cécilia HAAS** : 01 40 56 41 19

www.sante.gouv.fr - www.invs.sante.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE